

Compte-rendu de la Commission accessibilité en date du 17 novembre 2020

Rappel de la procédure de l'Ad'ap : deux périodes de trois ans.

Parmi les 330 observations figurant sur l'agenda, les 2/3 ont été levées.

En 2020, une maîtrise d'oeuvre a été lancée pour réaliser les travaux sur l'école maternelle, le stade « Labéguerie » et la salle de Hand. Les travaux devaient être engagés en 2020, mais ont été compromis par la Covid.

A ce jour, les marchés de travaux vont être reconfigurés par bâtiment pour tenir compte des disponibilités des salles, et seront engagés en 2021.

Le tableau joint présente l'état d'avancement, sachant que certains bâtiments devront faire l'objet de demande de dérogations. Pour exemple, on pourra citer les vestiaires de Zabalki qui ne sont pas accessibles aux personnes en fauteuil roulant. Ces vestiaires servent pour le rugby et le foot, or à ce jour ces terrains sont inadaptés à la pratique de ces sports par les personnes en fauteuil roulant. C'est pourquoi, la mise en accessibilité de la salle de hand et du mur à gauche est privilégiée pour la pratique du sport en salle.

La prochaine réunion est prévue le **12 janvier 2021 à 18h30**, à l'occasion de laquelle seront présentés les marchés de travaux.